

# INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

## Contact

**JEAN-MARC PASTY** Chef de Travaux

☎ 02 99 27 82 90

📠 02 99 27 82 99

✉ ctx.indus.0350030t@ac-rennes.fr



*Venez découvrir nos filières!  
Mini Stage de Mi-Mars à Mai\**

## Les sites institutionnels

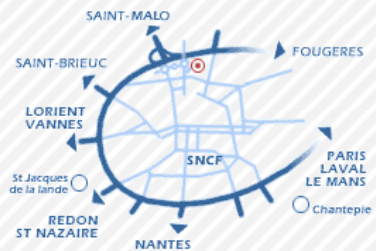
<http://www.nadoz.org>

<http://www.onisep.fr>

*\*Prendre contact avec votre chef d'établissement*



## Les Portes Ouvertes

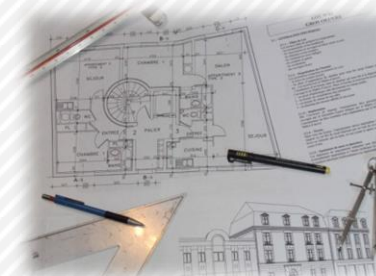


# BAC PRO

## TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT

## ASSISTANT EN ARCHITECTURE

Le technicien exerce ses compétences dans des travaux auprès des architectes et des bureaux d'études



- Statut scolaire
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Retrouvez toutes nos filières sur

[www.lyceepmf.fr](http://www.lyceepmf.fr)

## ► OBJECTIFS

Le titulaire du Bac Pro "Technicien d'Etudes du Bâtiment : Assistant en Architecture" exercera ses compétences dans des travaux auprès des architectes et des bureaux d'études : relevés, esquisses et mise en forme de projets, CAO-DAO, suivi de l'exécution des travaux, traitement des images, études techniques et administratives, réalisation de maquettes, quantitatifs et estimatifs partiels, suivi des travaux.

## ► POURSUITES D'ETUDES

Principalement BTS BÂTIMENT, sous réserve d'un bon dossier.

## ► ADMISSION

Après la 3<sup>e</sup> de collège.

## ► QUALITES REQUISES

- Bon niveau en enseignement général.
- Rigueur dans les calculs et le dessin.
- Capacité d'analyse.

## ► L'ENSEIGNEMENT GENERAL

Horaire moyen sur les 3 années	
Français, histoire-géographie	5h
Enseignement moral et civique	0.30h
Mathématiques - sciences physiques et chimiques	5h
Langue vivante	2h
Arts appliqués-cultures artistiques	1h
EPS	3h
Économie-gestion	1h
Prévention-santé-environnement	1h

## ► L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Horaire moyen sur les 3 années	
Enseignements professionnels	14h

### Etude des constructions :

- Accessibilité, confort et protection des personnes.

### Techniques de construction et règles de mise en œuvre :

- Adaptation au site, structures porteuses, enveloppe du bâtiment, aménagements intérieurs, équipements techniques, finitions.

### Etudes des structures :

- Identification et évaluation des ouvrages, analyse de l'équilibre d'un système, étude mécanique et choix techniques.

### Projet architectural :

- Avant-métré, estimation.

### Architecture :

- Histoire de l'architecture et du patrimoine
- Aménagement du territoire et environnement durable.

### Obligations administratives :

- Démarches administratives, documents de chantier.

### Modes de représentation :

- Techniques de représentation
- Documents graphiques
- Relevé d'ouvrages
- Documents descriptifs.

### Préparation et suivi du chantier :

- Planification des travaux
- Règlement des travaux.

## ► L'ALTERNANCE

22 semaines de période de formation en milieu professionnel.